



FONDATION  
JEAN-PIERRE PESCATORE



# Règlement d'ordre interne des résidents et des visiteurs







<b>Bienvenue</b> .....	<b>5</b>
<b>Documents à présenter</b> .....	<b>6</b>
<b>Changement d'adresse</b> .....	<b>7</b>
Spécimen « Avis de changement d'adresse » .....	8
<b>Téléphonie</b> .....	<b>10</b>
Petit annuaire téléphonique interne .....	10
<b>Sécurité</b> .....	<b>12</b>
Les accès au bâtiment de la Fondation Pescatore .....	12
Porte d'entrée de votre chambre .....	12
Coffre-fort .....	12
Télé-Alarme .....	12
Vidéosurveillance .....	13
Circulation .....	13
Alarmes incendies dues à des cuissons (Toasts, bouilloire électrique, etc.) .....	13
Appareils électriques privés .....	13
Tabagisme .....	13
Couronnes de l'Avent et bougies .....	13
Incendie et évacuation .....	14
Plans d'évacuation .....	14
Sorties de secours .....	14
Rangement des appareils « d'aide à la mobilité » dans les couloirs .....	14
Consignes à suivre en cas de détection d'incendie .....	14
<b>Aménagement de votre chambre</b> .....	<b>16</b>
Télévision .....	16
WIFI .....	17
Climatisation .....	17
Décoration personnelle .....	17
<b>Services du département hôtellerie</b> .....	<b>18</b>
Linge et blanchisserie .....	18
Retouches vêtements .....	18
Nettoyage et entretien .....	18
Service technique .....	20
Restauration .....	20
<b>Facilités et prestations de service</b> .....	<b>23</b>
Banques à votre service .....	23
Bibliothèque et « Internetstuff » .....	23
Salons de séjour .....	23



## Table des matières (Suite)

Coiffeur .....	23
Service spirituel .....	23
<b>Services du département soins</b> .....	<b>24</b>
Service d'étage .....	24
Médecins .....	24
Cabinet dentaire .....	24
Dossier médical .....	24
Gestion des médicaments/traitement .....	24
Pharmacie .....	24
Analyses médicales .....	25
Soins de base .....	25
Kinésithérapeute .....	25
Pédicure .....	25
Service « Ënnerwee » .....	25
<b>Divers</b> .....	<b>26</b>
Heures de visites .....	26
Absences .....	26
Armes .....	26
Pourboires .....	26
Délégation des résidents .....	26
Parking visiteurs .....	26
Parking privé .....	26
<b>Divertissements</b> .....	<b>27</b>
<b>Facturation et assurances</b> .....	<b>28</b>
Paiement des factures .....	28
Assurances .....	29
<b>Annexes</b> .....	<b>30</b>
Carte « Petit déjeuner » .....	30
Carte « Déjeuner » .....	31
Carte « Dîners » .....	31
Carte restaurant visiteurs .....	32
Stock de vêtements à prévoir lors de votre emménagement .....	34
Implantation des services et facilités .....	35
Plan de situation .....	36
Explications téléphone de table JABLOCOM .....	36
Explications téléphone mobile DORO .....	38
Télévision .....	40
Radio .....	42



**Cher résident,**



La Commission des Curateurs, le Comité de Direction ainsi que tous les salariés des départements du soin, de l'encadrement, de l'hôtellerie et la délégation des résidents, sont ravis de vous accueillir et vous souhaitent la bienvenue à la Fondation J.P. Pescatore. Nous nous efforcerons de rendre votre séjour dans votre nouveau domicile le plus agréable possible. Nous nous engageons, dans la mesure du possible, de mettre à votre disposition tous les moyens matériels et humains afin de vous garantir un maximum de confort dans un lieu adapté et sécurisant en plein cœur de la ville de Luxembourg. Les principaux objectifs de notre institution sont de conserver votre dignité en toutes circonstances, de respecter les valeurs d'hospitalité et d'humanisme ainsi que de garder au maximum votre autonomie.

Afin de vous présenter et de vous expliquer tous les services et leurs fonctionnements, nous vous prions de lire le présent carnet d'accueil attentivement. Pour toutes questions supplémentaires, veuillez-vous adresser aux responsables de service qui, selon besoin, vous guideront vers les responsables des départements.

Cependant pour renforcer notre efficacité, votre collaboration nous est précieuse. Si vous avez des suggestions pour des services supplémentaires, veuillez les soumettre à la délégation des résidents qui, après étude, feront rapport au comité de direction de la Fondation J.P. Pescatore.

Avec l'ensemble des professionnels qui vous entourent, je vous souhaite un agréable séjour à la Fondation J.P. Pescatore.

**Patrick Vandebosch**  
*Directeur Général*



## Documents à présenter

**Afin de compléter votre dossier, vous êtes prié(e) de remettre avant votre entrée**

- Copie de votre carte d'identité
- Copie de votre carte d'immatriculation à la sécurité sociale
- Numéro d'affiliation RCAM  
(Régime commun d'Assurance Maladie des institutions de l'UE)  
Copie de titres d'autorisation au préalable si existante  
Copie de reconnaissance de maladie grave si existante
- Copie de votre carte de vaccination
- Numéro de compte-courant (IBAN) de votre établissement financier
- Rapport médical de votre médecin traitant
- Fiche de transfert (réseaux d'aides et de soins)
- Décision de l'assurance dépendance si existante  
ou Accusé de réception d'une demande en cours si existant
- Personne de confiance
- Directive anticipée si existante
- Dispositions de fin de vie si existante





Dès votre emménagement à la Fondation J.P. Pescatore, le secrétariat effectuera votre changement d'adresse aux institutions suivantes :

- Déclaration d'arrivée auprès de la Ville de Luxembourg, si souhaité
- CNS
- Bureau d'imposition

Dès votre arrivée à la Fondation, vous devez cependant informer :

- Les banques dans lesquelles vous détenez des comptes
- Les organismes d'assurance privés auprès desquels des contrats d'assurances sont souscrits
- Le cas échéant, la société nationale de contrôle technique (SCNA) afin de mettre à jour votre carte d'immatriculation

Veillez trouver ci-après un spécimen d'avis de changement d'adresse que vous pouvez copier et adresser à tous vos correspondants afin d'ajuster leur base de données.

Veillez s.v.p. impérativement indiquer lors de tout renseignement de votre adresse,  **votre numéro de chambre.**

En cas de besoin, vous pouvez demander des photocopies du spécimen à la réception.



## Changement d'adresse

### Spécimen « Avis de changement d'adresse »

#### AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Prénom et Nom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Ancienne adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nouvelle adresse : **Fondation Jean-Pierre Pescatore**

**Chambre : \_\_\_\_\_**

**13, avenue J.P. Pescatore**

**L-2324 LUXEMBOURG**

Numéro de téléphone : 47 72 \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone portable (GSM) : \_\_\_\_\_

**Remarque :**

Le numéro suivant la dénomination « Fondation J.P. Pescatore » et le code postal précédant la localité doivent obligatoirement figurer sur toute correspondance.



Votre téléphone porte le numéro interne : \_\_\_\_\_

Le numéro à former par vos correspondants à l'extérieur de la Fondation est donc le :

**47 72** \_\_\_\_\_

**NUMERO INTERNE D'APPEL D'URGENCE  
INTERNER NOTRUF**

**111**

L'abonnement téléphonique ainsi que les communications mensuelles vous seront facturés sur votre décompte mensuel de la Fondation.

Si par erreur, vous auriez éteint votre téléphone et lors du rallumage un code « PIN » vous est demandé, veuillez composer le numéro : **2324**



## Téléphonie

### Petit annuaire téléphonique interne

- Numéro d'urgence incendie..... 111
- Réception (Entrée) Standard téléphonique ..... 119
- Renseignements..... 119

### DIRECTION ET ADMINISTRATION

- 405 - Aile Centrale Monsieur Patrick VANDENBOSCH ..... 119  
*Directeur général*
- 404 - Aile Centrale Madame Tanja SCHWARTZ ..... 119  
*Directrice des soins*
- 407 - Aile Centrale Monsieur Marc BOURG ..... 119  
*Directeur hôtellerie & technique*
- 409 - Aile Centrale Monsieur Frank DEGRAUX..... 119  
*Directeur financier*
- 408 - Aile Centrale Monsieur Christian WEBER ..... 7300  
*Responsable facturation*
- 410 - Aile Centrale Monsieur Loïc FAVOREL (Restauration) ..... 7601  
*Responsable économie domestique*
- 410 - Aile Centrale Madame Angela VERBEECK (Housekeeping) ..... 7952  
*Responsable économie domestique*
- 403 - Aile Centrale Madame Nadia STEFANETTI..... 7100  
*Secrétaire de direction*
- 403 - Aile Centrale Madame Corinne JONAS ..... 7200  
*Responsable admissions*
- 402 - Aile Centrale Madame Carol ZIMMER ..... 7101  
*Responsable des soins*
- 402 - Aile Centrale Madame Florence MARTH..... 7102  
*Responsable socio-thérapeutique*
- 412 - Aile Centrale Madame Almira DAUBASIC ..... 7750  
*Secrétaire d'encadrement*
- 412 - Aile Centrale Madame Serena MENICHETTI ..... 7760  
*Secrétaire département soins*
- 411 - Aile Centrale Monsieur Jérôme BIONDI..... 7500  
*Responsable de l'assurance dépendance*



## TÉLÉPHONIE

- 411 - Aile Centrale **Madame Micheline MULLER** ..... **7501**  
*Responsable de l'assurance dépendance*
- 2e étage - Aile Centrale **Monsieur Joao CARDOSO** ..... **6870**  
*Assistant hôtellerie & technique*

## RESPONSABLES DES SERVICES SOINS

- Responsable Service Rez-de-chaussée nb/1nb ..... **7715**
- Responsable Service 2nb/3nb ..... **7717**
- Responsable Service Rez-de-chaussée ab/1ab ..... **7714**
- Responsable Service 2ab/3ab ..... **7711**
- Responsable Service Cité ..... **7712**
- Responsable Service Glacis ..... **7713**

## SERVICES HÔTELLERIE

- Salle à manger ..... **7650**
- Conseillère alimentaire ..... **1654**
- Cafétéria ..... **680**
- Buanderie ..... **7953**
- Service Housekeeping Rez-de-chaussée nb/1nb ..... **7142**
- Service Housekeeping 2nb/3nb ..... **7342**
- Service Housekeeping Rez-de-chaussée ab/1ab ..... **7111**
- Service Housekeeping 2ab/3ab ..... **7312**
- Service Housekeeping Cité ..... **7052**
- Service Housekeeping Glacis ..... **7062**
- Jessica ONGARO, Agent Hôtelier ..... **7654**
- Sandra PONTES, Responsable Housekeeping ..... **7950**

## SERVICES DIVERS

- Rez-de-chaussée ouest - Bureau de Banque ..... **608**
- Rez-de-chaussée ouest - Salon de Coiffure ..... **7681**
- Cité -1 - Pédicure ..... **7682**



## Sécurité

### Les accès au bâtiment de la Fondation Pescatore

Les portes d'accès de la Fondation J.P. Pescatore sont accessibles uniquement avec votre carte magnétique. Si vous voulez entrer dans le bâtiment, tenez votre carte magnétique contre le lecteur.

Les membres de votre famille qui sont en possession d'une carte magnétique peuvent aussi entrer dans le bâtiment. Tout autre visiteur peut uniquement entrer à la Fondation Pescatore par l'entrée principale, avenue J.P. Pescatore.

La carte magnétique sera facturée selon les tarifs en vigueur en cas de perte. Veuillez déclarer celle-ci dans les meilleurs délais à la réception pour des questions de sécurité.

### Porte d'entrée de votre chambre

Le déverrouillage de votre porte se réalise par la carte magnétique que vous avez reçue à votre arrivée. Au maximum 6 cartes supplémentaires pour vos proches peuvent être demandées dont 2 seront facturées. Si vous désirez une carte supplémentaire, veuillez-vous adresser à votre responsable d'étage ou à la réception.

Pour chaque carte supplémentaire, un formulaire d'autorisation vous sera soumis pour signature afin de garantir votre consentement.

Veuillez toujours garder la porte d'entrée de votre chambre bien fermée. Ne la bloquez en aucun cas avec des serviettes ou des calles, afin d'éviter toute intrusion d'une personne malveillante. En cas d'urgence, le personnel de votre service d'étage et du service technique ont toujours accès à votre chambre moyennant un passe-partout.

### Coffre-fort

Chaque chambre est équipée d'un coffre-fort à clef. Cette clef vous est remise à votre arrivée. Nous vous recommandons vivement de garder tous les objets de valeur ainsi que vos documents (livret de famille, testament, etc...) dans celui-ci.

La clef sera facturée selon les tarifs en vigueur en cas de perte.

### Télé-Alarme

Nous disposons d'un système d'appel sans fil, ayant la fonction d'appel de détresse et de sonnette.

Un bracelet médaillon avec bouton-pression vous sera remis le jour de votre entrée à la Fondation J.P. Pescatore.

Le médaillon, que vous porterez utilement sur vous, vous permet d'appeler le personnel soignant en cas de malaise, sur tout le territoire de la Fondation, y compris le parc.

L'alarme peut être déclenchée par pression sur le bouton au centre du médaillon.

Dès que le voyant rouge clignote et que le signal sonore a été émis, l'alarme est transmise vers la centrale se trouvant à la réception ainsi que sur les téléphones portables du personnel soignant. L'alarme est émise au premier appui, inutile d'effectuer plusieurs appels.



Un système sophistiqué permet au personnel de vous localiser et de vous secourir, en cas d'émission d'alarme, dans les meilleurs délais.

**Tout abus du Télé-Alarme peut mettre en danger la vie d'un autre résident.**

Dans certains cas spécifiques, afin de garantir la sécurité de la personne, une surveillance des droits d'accès sur le territoire de la Fondation peut être programmée avec l'accord du résident, respectivement avec l'accord de son tuteur. Cette mesure spécifique nous est autorisée par le Centre National de la Protection des Données.

## Vidéosurveillance

Pour votre sécurité, tout le site extérieur ainsi que les entrées de la Fondation sont sous vidéosurveillance qui est autorisée par le Centre National de la Protection des Données.

## Circulation

Pour votre sécurité dans le parc de la Fondation, nous vous demandons d'utiliser obligatoirement les trottoirs et les passages piétons. Certaines parties du parc, sont des zones mixtes piétons - voitures. Cependant les piétons ont priorité absolue et la vitesse maximale pour les voitures sur le terrain de la Fondation est limitée à 10 km/h. Les panneaux de signalisation sont à respecter.

## Alarmes incendies dues à des cuissons (Toasts, bouilloire électrique, etc.)

Il est formellement interdit de cuisiner dans votre chambre. En cas de non-respect et d'incendie/d'alarme provoquant le déplacement des sapeurs-pompiers, l'intervention vous sera facturée au prix coûtant.

## Appareils électriques privés

Seuls les appareils électriques privés répondant aux normes « CE », dans un parfait état de fonctionnement peuvent être utilisés au sein de votre chambre. Tout matériel ne répondant pas aux critères, peut être retiré à tout moment par le service technique de la Fondation. Les lampes d'appoint halogènes sont strictement défendues.

## Tabagisme

Il est strictement interdit de fumer dans sa chambre et à l'intérieur du bâtiment. Veuillez jeter vos mégots dans les cendriers à l'extérieur.

## Couronnes de l'Avent et bougies

Il est strictement interdit d'utiliser des bougies et des couronnes de l'Avent avec bougies dans vos chambres. Préférez dans les périodes des fêtes des couronnes de l'Avent avec des bougies électriques « LED ».



### Incendie et évacuation

La Fondation dispose d'une détection incendie de dernière génération. Tous les locaux sont équipés pour votre sécurité d'un détecteur optique.

Dès qu'un détecteur déclenche une alerte, tout le personnel travaillant dans le service concerné reçoit un message d'alarme précis sur ses téléphones mobiles afin d'effectuer une reconnaissance dans les meilleurs délais. En cas d'incendie réel, l'activation d'un bouton poussoir déclenche une alerte directe chez les pompiers de la VDL. Le cas échéant, l'activation des sirènes déclenche une évacuation. Tout le bâtiment est également sous-divisé en de nombreux compartiments avec des portes coupe-feu. En cas d'évacuation, le personnel vous guidera vers les points de rassemblement internes dédiés à votre bâtiment.

- Pour les personnes habitants dans les bâtiments Nord et Central le point de rassemblement est la salle à manger ancien bâtiment 1er étage.
- Pour les personnes habitants dans les bâtiments Ancien, Cité et Glacis le point de rassemblement interne est la salle des fêtes au -1 dans le bâtiment Nord.

### Plans d'évacuation

Des plans d'évacuation se trouvent dans les couloirs des différents services. Veuillez s.v.p. consulter le plan le plus près de votre logement afin de connaître les sorties de secours les plus proches en cas d'incendie.

### Sorties de secours

Veillez utiliser les sorties de secours uniquement en cas d'incendie ! Les sorties de secours ne sont pas des portes d'appoint pour accéder à notre Parc ! Toutes les portes « sorties de secours » sont sous alarme.

### Rangement des appareils « d'aide à la mobilité » dans les couloirs

Le matériel d'aide à la mobilité doit être rangé d'un seul côté du couloir, afin de garantir l'accessibilité requise pour les chemins de fuite selon la norme ITM ! Le personnel a l'obligation de ranger tout matériel mal placé !

### Consignes à suivre en cas de détection d'incendie

- 1) Cassez le verre protecteur du poste d'alarme (bouton poussoir) situé dans le couloir et enfoncez le bouton à fond.
- 2) Téléphonnez à la Réception en vous servant de préférence du N° interne d'appel d'urgence, tél. : 111



## NUMERO INTERNE D'APPEL D'URGENCE INTERNER NOTRUF

# 111

- 3) Fermez portes et fenêtres de votre chambre.
- 4) Il est strictement interdit d'utiliser les ascenseurs.
- 5) Rendez-vous sur le point de rassemblement interne qui vous a été indiqué par le personnel guidant l'évacuation.
- 6) Le retentissement des sirènes représente le signal d'évacuation.
- 7) En cas de risque d'explosion, veuillez-vous rendre sur ordre du personnel à un point de rassemblement externe, qui vous aura été indiqué par le personnel guidant l'évacuation. Ne quittez en aucun cas l'enceinte de la Fondation sans que vous ne soyez enregistré par un membre du personnel et suivez les instructions.
- 8) En cas d'enfumage du couloir, restez dans votre chambre et fermez la porte. Ouvrez votre fenêtre et faites-vous remarquer.
- 9) En cas d'enfumage faible, déplacez-vous dans un compartiment sécurisé.

En annexe : Le plan de situation avec les points de rassemblement et les sorties de secours.





## Aménagement de votre chambre

Toutes les chambres de la Fondation J.P. Pescatore sont équipées d'armoires encastrées, d'un lit médicalisé avec un nouveau matelas, d'une table de nuit, d'un meuble de télévision, d'un réfrigérateur ainsi que d'un coffre-fort.

Vous pouvez compléter l'aménagement de votre chambre selon votre goût et avec vos meubles personnels, dont une table à manger, une chaise minimum et un fauteuil. La pose d'un tapis est fortement déconseillée pour votre sécurité afin de prévenir les chutes.

La réfection de la peinture à votre arrivée est à vos frais.

Il est interdit de suspendre du mobilier dans la salle de bains et de fixer quelconque élément sur les meubles mis à disposition par la Fondation Pescatore.

Toute modification des infrastructures de votre chambre doit être exécutée par le service technique de la Fondation J.P. Pescatore. (pose de cadres, fixations d'armoires, etc...)

Afin de garantir un aspect extérieur impeccable, les rideaux que vous mettrez tant aux fenêtres de la chambre qu'à celle de la salle de bains seront du type en voile blanc.

Il est strictement interdit de sécher du linge sur les rebords des fenêtres. Il n'est pas toléré de nourrir les pigeons à partir des rebords des fenêtres.

### Télévision

Une carte « CAM MODULE » accédant aux programmes digitaux de notre partenaire « ELTRONA » est mise à disposition pendant votre séjour.

Cette carte peut être utilisée soit directement dans une télévision munie d'un lecteur DVB-C/CI+, soit avec un décodeur « ELTRONA ». Le décodeur n'est pas mis à disposition par la Fondation J.P. Pescatore. En cas de besoin, celui-ci est à charge du résident.

La carte « ELTRONA » donne accès aux chaînes digitales standard (voir listing en annexe). Tout bouquet supplémentaire est payant et vous sera directement facturé. La Fondation s'occupera des démarches auprès de l'opérateur. Veuillez-vous adresser à la réception en vue d'introduire un formulaire de demande écrite.



A votre arrivée, un premier réglage gratuit de votre télévision sera effectué par notre service technique en mode recherche automatique. Pour tout réglage de suite, les travaux sont facturés selon les tarifs en vigueur.

La carte « CAM MODULE » reste la propriété de la Fondation J.P. Pescatore.

### WIFI

Lors de votre entrée à la Fondation un « VOUCHER WIFI » avec votre code personnalisé vous est remis. Avec ce code vous avez un accès « WIFI » pendant trois ans. Après trois ans, veuillez demander à votre responsable d'étage le renouvellement de votre « Voucher ». Votre famille ou vos visiteurs peuvent se connecter au réseau «WIFI GUEST» gratuit.

### Climatisation

Certaines chambres spécifiquement exposées, disposant d'extraction pour climatiseur, seront équipées de climatiseur pendant la période estivale.

Cependant certains salons de séjour ainsi que l'Orangerie sont équipés durant la période estivale de climatiseurs afin d'améliorer votre confort.

Aucune autre chambre dans la FJPP ne sera équipée de climatiseur.

### Décoration personnelle

Veillez s.v.p. ne pas exposer vos effets personnels en dehors de votre chambre.

**Responsable service de restauration : Loïc Favorel 7601**

**Responsable housekeeping et blanchisserie : Angela Verbeeck 7952**



## Services du département hôtellerie

### Linge et blanchisserie

Le nettoyage du linge personnel est soit à votre charge soit vous pouvez bénéficier du service de nettoyage par une blanchisserie externe. Le forfait linge est facturé sur le décompte mensuel après signature d'une convention. Si vous voulez accéder au service de blanchisserie, veuillez demander une convention à la responsable d'étage. Le forfait inclut le nettoyage et le repassage industriel de vos vêtements sauf certains objets spécifiques comme : vêtements en cuir, cachemire, laine angora, soie..., les rideaux, etc.

Chaque lessive d'urgence qui doit être réalisée par le personnel de la Fondation vous sera facturée.

Si vous profitez du service de blanchisserie proposé par la Fondation des sacs à linge personnels vous seront remis.

En cas de perte de vêtements, la Fondation ne peut être tenue responsable.

Le linge de lit plat, les serviettes de bain ainsi que les gants de toilette sont gratuitement mis à votre disposition par la Fondation. Veuillez-vous procurer un duvet et un coussin par vos propres moyens pour des raisons d'hygiène.

Des machines à laver et des séchoirs sont également mis gratuitement à votre disposition au niveau sous-sol de la « liaison Glacis ». Après utilisation des machines, veuillez les libérer dans les meilleurs délais. A la fin de votre cycle de lavage, veuillez laisser les machines dans un état impeccable pour le prochain utilisateur.

Du produit de lessive est vendu en cas de nécessité dans notre « Shop », au niveau de la cafétéria.

### Retouches vêtements

Un service retouches est régulièrement présent à la Fondation. Vous pouvez trouver les détails au sein du calendrier culturel.

### Nettoyage et entretien

Le nettoyage de base de votre chambre est fait 1x/semaine. Cette prestation est incluse dans le prix de pension. Pour les personnes ayant un plan de prise en charge de la part de l'Assurance Dépendance, un nettoyage supplémentaire de 2 fois 15 minutes est accordé dans le cadre de l'acte AAE\*. Le nettoyage est effectué selon les standards élaborés par la Responsable du Housekeeping. La planification de l'horaire du nettoyage de votre chambre résulte de la planification des tournées par la Responsable du service Housekeeping.

Sur demande (max .2x/an) et dans le cadre de l'organisation et de l'entretien des chambres, le personnel du Housekeeping décrochera et suspendra vos rideaux (de type voile blanc) pour l'entretien, lequel se fera par une blanchisserie externe de votre choix. L'entretien et le nettoyage seront facturés au résident directement par la blanchisserie.

L'intérieur des vitrines ainsi que les objets y exposés (collections, etc...) tout comme des objets vulnérables de grande valeur (p.ex. anciens tableaux) ne sont pas nettoyés par le personnel de la Fondation J.P. Pescatore. Le nettoyage de la décoration tel que figurines en porcelaine etc., n'est pas compris dans le nettoyage standard des chambres. Des tapis et des œuvres d'art de valeur ne sont pas nettoyés ni lavés par la Fondation Pescatore.

Le cirage des meubles privés n'est pas prévu.

\* Prestation liée à la nomenclature en vigueur



### Service technique

La Fondation Pescatore dispose d'un Service technique qui prioritairement doit s'occuper de l'entretien des biens et des locaux de la Fondation J.P. Pescatore. Il peut cependant, selon la charge de travail des techniciens, effectuer des petites réparations à la demande des résidents. Les prestations de service sur du matériel n'appartenant pas à la Fondation J.P. Pescatore seront facturées par biais de ¼ d'heures. Toute demande d'intervention doit être soumise informatiquement soit par les responsables de votre service, soit par la réception. Le responsable du service technique planifiera les interventions, selon urgence et disponibilité des techniciens. Le service technique n'est pas joignable par téléphone pour les résidents. Toute demande doit être adressée au responsable de l'étage ou à un réceptionniste qui contactera le service technique par moyen informatique.

Durant les week-ends, la permanence du service technique n'intervient que pour des urgences prédéfinies par le Directeur hôtelier et technique.

### Restauration

#### MENUS

Chaque semaine une proposition de menus hebdomadaires vous parviendra au début de la semaine. La Fondation vous propose chaque semaine :

- Deux menus quotidiens aux choix
- Un menu végétarien

En plus une petite carte est à votre disposition. Vous avez donc un choix journalier entre une dizaine de plats.

(Veuillez consulter le détail des petites cartes dans le volet annexe)

Aucune autre alternative aux prestations culinaires proposées n'est possible pour des raisons logistiques.

Tout en s'efforçant de prester une qualité optimale aux résidents de la Fondation Jean Pierre Pescatore, les recettes des plats proposées sont adaptées à des techniques de cuisine collective.

#### CHOIX DES PLATS

##### PETIT-DÉJEUNER

Une petite carte est à votre disposition. Vous pouvez composer et varier quotidiennement votre petit-déjeuner. Veuillez indiquer au personnel soignant votre choix hebdomadaire des composantes de votre petit-déjeuner. Le petit déjeuner vous est toujours servi sur plateau en chambre vers 8 heures du matin par le personnel du Housekeeping.

- Si vous remarquez un manque sur votre plateau en chambre ou si vous désirez p.ex. un café supplémentaire, veuillez faire appel par téléphone au Housekeeping de votre service et évitez l'usage de l'appel malade. (Voir petit annuaire téléphonique sous « Hôtellerie »)

Après avoir dégusté votre petit déjeuner, veuillez éviter de déposer votre plateau vide dans le couloir. Une personne du Housekeeping vous débarrassera en chambre.

La Fondation se réserve le droit d'adapter régulièrement le nombre de composantes en vue de limiter le gaspillage.



## Services du département hôtellerie

### DÉJEUNER

Au début de chaque semaine, vous recevez en deux exemplaires la proposition de menu pour la semaine qui suit les 15 jours suivants. Veuillez, au plus tard jusqu'au jeudi soir, indiquer votre choix sur les menus et rendre un exemplaire au responsable d'étage qui, en collaboration avec les responsables de la salle à manger, effectueront l'encodage de votre choix. Veuillez garder la copie de votre menu comme information personnelle.

Le choix du menu ne peut être changé au moment du service.

### COLLATION

Une collation vous est servie quotidiennement en chambre l'après-midi.

### DÎNER

Le dîner quotidien vous est renseigné sur votre menu hebdomadaire.

De nombreuses alternatives vous sont proposées sur la petite carte. Veuillez s.v.p. indiquer votre choix sur la feuille de menu hebdomadaire.

### VERRES A EAU

Journalièrement deux verres à eau vous seront mis à disposition lors du service du petit déjeuner et de la collation. Votre verre n'est changé que si le personnel du Housekeeping peut récupérer un verre usagé.

## RÉGIMES ET TEXTURES

### A. RÉGIMES

Sur ordonnance médicale la cuisine prépare différents régimes prédéfinis.

La composition des menus est adaptée en relation à l'offre de la gamme de produits des fournisseurs de la Fondation Pescatore.

Tous les plats sont proposés en **régime sans sel**. Ceci dans la mesure du possible, selon la disposition des matières premières auprès de nos fournisseurs.

Pour les régimes : **Sans résidus, sans potassium et épargne digestif**, qu'un seul menu par jour est proposé. Aucun autre menu ne peut être choisi sous ces formes de régimes.

Pour le régime diabétique, les desserts sont adaptés selon la gamme de produits de nos fournisseurs.

Aucune autre forme de régime n'est produite par notre cuisine, même sur prescription médicale.

La FJPP ne propose pas des régimes de confort, tel que: peu de sel, peu de graisse, etc.

### B. ALLERGIES ET INTOLÉRANCES

Concernant les allergies et intolérances, veuillez s.v.p. déjà en tenir compte dans la mesure du possible lors du choix de votre menu.



La Fondation tient compte que des **14 ingrédients allergènes** dont la **déclaration est obligatoire**. Ceci que sur présentation d'une ordonnance médicale.

### Les allergènes concernés :

- 1) Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut)
- 2) Crustacés et produits à base de crustacés
- 3) Œufs et produits à base d'œuf
- 4) Poissons et produits à base de poisson
- 5) Arachide et produits à base d'arachide
- 6) Soja et produits à base de soja
- 7) Lait et produits à base de lait (Lactose)
- 8) Fruits à coque et produits à base de ces fruits
- 9) Céleri et produits à base de céleri
- 10) Moutarde et produits à base de moutarde
- 11) Graines de sésame et produits à base de sésame
- 12) Anhydride sulfureux, sulfites
- 13) Lupin et produits à base de lupin
- 14) Mollusques et produits à base de mollusques

### C. TEXTURES

Tous les repas sont servis dans différentes textures (viande coupé, tout coupé, haché et mixé), ceci à la demande du personnel soignant auprès de la cuisine. Les composantes de certains plats seront adaptés par la cuisine le cas échéant. L'entité du menu est toujours servie dans une seule texture.

### D. AVERSIONS

Au sujet des aversions, il appartient au résident d'en tenir compte lors du choix de son menu. La cuisine n'en effectue aucune gestion.

Chaque résident peut renoncer à tout moment à son choix de régime, prescrit sur ordonnance, d'allergie ou de texture, en signant une décharge.

Des changements à l'improviste (d'envie) ne sont pas possibles.

Pour plus d'informations concernant nos offres diététiques, veuillez- vous adresser à la conseillère alimentaire, au numéro de téléphone 7654.

## **SALLES DE RESTAURATION ET EMPLACEMENTS**

Trois restaurants sont à disposition des résidents au rez-de-chaussée et au 1er étage de l'ancien bâtiment. Les restaurants disposent de tables à quatre et à deux personnes. Une place fixe vous est attribuée par un responsable de la salle à manger. Pour tout changement d'emplacement, veuillez-vous adresser à un des responsables de la salle à manger.

Des « Salons de restauration » sont installés à différents endroits dans l'enceinte de la Fondation, pour les personnes nécessitant des aides alimentaires ou un encadrement spécifique. Ces salons sont sous surveillance du personnel de soin.

Vous avez également la possibilité de vous faire servir vos repas en chambre contre une majoration. Celle-ci vous sera imputée sur votre facture mensuelle.



## Services du département hôtellerie

### SERVICE DES REPAS

± 08.00 heures	Petit-déjeuner (uniquement en chambre et en salle thérapeutique)
± 12.00 heures	Déjeuner (au restaurant respectivement en chambre et en salon thérapeutique)
± 12.30 heures	Déjeuner au restaurant visiteurs
± 15.00 heures	Collation
± 18.00 heures	Dîner (au restaurant respectivement en chambre et en salon thérapeutique)

### SOIRÉES À THÈME

± 18.00 heures	Début apéritif
----------------	----------------

### ABSENCES AUX REPAS

Si vous êtes absent pour un repas, veuillez s.v.p. en informer au préalable un des responsables de la salle à manger ou votre responsable de service.

### RESTAURANT VISITEURS

Un restaurant, dit « restaurant visiteurs » où vous pouvez inviter de la famille ou des connaissances est à votre disposition. Vous pouvez y consommer tous les plats du jour, les plats de la petite carte ainsi que le menu festif.

Une carte reprenant toutes nos propositions au restaurant visiteur est annexée à ce document.

Pour toute pâtisserie et boisson apportée de l'extérieur, la Fondation se réserve le droit de facturer un droit de bouchon et de vaisselle.

Les menus ainsi que les tarifs du restaurant visiteurs sont indiqués dans la vitrine d'information vis-à-vis du restaurant au rez-de-chaussée. Les places du restaurant visiteurs sont limitées à 32 personnes. Ce local est également à votre disposition les après-midi pour tous types de fêtes de famille sur réservation préalable. Pour toute réservation veuillez-vous adresser aux responsables de la salle à manger entre 14.00 et 17.00 heures au numéro **7650**.

### CAFÉTÉRIA & SHOP

Située au rez-de-chaussée de l'aile OUEST, vous trouverez la Cafétéria avec notre Orangerie, sa terrasse ouverte et notre Shop interne qui vous accueillent, tous les jours de 10.00 à 12.00 heures et de 14.00 à 18.00 heures.

La cafétéria vous offre toutes sortes de boissons, des pâtisseries variées et des glaces en saison. Sur place des quotidiens luxembourgeois sont à votre disposition pour lecture.

Dans le Shop, vous pouvez vous procurer toutes sortes d'articles nécessaires à votre quotidien.

### VENTE DE BOISSONS EN CHAMBRE

Si vous désirez avoir un stock de boissons en chambre, vous pouvez effectuer une commande auprès de votre service jusqu'au lundi.

Les boissons vous seront livrées les mercredis en chambre. La facturation se fera directement par décompte mensuel.



### Banques à votre service

Deux grandes banques luxembourgeoises se tiennent à votre disposition au guichet près de la cafétéria aux horaires suivants :

- Banque BCEE Chaque vendredi de 14.30 à 16.00 heures
- Banque Raiffeisen Le 1er mercredi du mois de 10.30 à 11.15 heures

Pour les prélèvements d'argent urgents, un guichet automatique bancaire (Bancomat) se trouve à votre disposition dans l'entrée du bureau de banque.

### Bibliothèque et « Internetstuff »

La bibliothèque de la Fondation est une bibliothèque ouverte et fonctionne sur le modèle des Armoires à Livres en libre-service de la Ville de Luxembourg. Vous pouvez emprunter les livres, mais vous pouvez aussi déposer vos livres que vous avez lus et les mettre à la disposition d'autres résidents. Ainsi, la bibliothèque reste toujours vivante.

Les collaborateurs de la bibliothèque municipale renouvellent régulièrement le stock de livres. Des quotidiens luxembourgeois sont à votre disposition pour être consultés sur place.

Un ordinateur avec accès à Internet est à votre disposition pour vos recherches et vos besoins administratifs.

Pour rendre votre séjour à la bibliothèque plus agréable, l'espace est climatisé en été et des boissons chaudes et froides sont à votre disposition, à déguster sur place.

### Salons de séjour

Sur de nombreux étages des salons de séjour équipés d'un mobilier confortable sont à votre disposition. Les salons sont climatisés pendant la période estivale. Profitez donc de nos salons afin de passer des moments agréables et de détente en communauté avec d'autres résidents de la Fondation Pescatore.

### Coiffeur

Un salon de coiffure est à votre disposition, au rez-de-chaussée à côté de notre cafétéria, aux heures d'ouvertures suivantes, uniquement sur rendez-vous :

- Lundi au vendredi de 08.30 à 12.15 heures et de 13.00 à 17.00 heures
- Samedi de 08.00 à 12.15 heures et de 13.00 à 16.30 heures

Modes de paiements : Que par carte de crédit ou imputation directe sur la facture mensuelle de la Fondation J.P. Pescatore.

Numéro de téléphone: **7681**

### Service spirituel

La chapelle est accessible au premier et deuxième étage au-dessus de l'entrée principale.

Une messe catholique y est dite le dimanche matin à 10.15 heures.

Les autres services religieux sont affichés au tableau près de l'entrée principale et près de la chapelle au 1er étage.

Sur demande, la salle des fêtes peut être mise à disposition à d'autres cultes.



## Services du département soins

### Service d'étage

Pour tout problème que vous rencontrez pendant votre séjour, nous vous prions de vous adresser à votre responsable de service.

Le responsable de service et son équipe multidisciplinaire, vous aideront à résoudre vos petits ennuis journaliers et vous offriront un accueil et un séjour chaleureux.

### Médecins

Vu l'article 9 et 10 du contrat d'hébergement :

Le résident s'engage par la signature du Contrat à collaborer avec l'ensemble des prestataires de la Fondation.

A cet égard, il aura exclusivement recours aux médecins conventionnés de la Fondation.

Vous pouvez vous adresser à votre responsable de service pour le choix.

De même, vous avez la possibilité de vous inscrire en vue d'une prise de rendez-vous chez le médecin. Veuillez-vous adresser au personnel infirmier s.v.p.

En cas d'urgence, l'infirmière de service se réserve le droit de faire appel à un médecin de garde ou au 112.

### Cabinet dentaire

Un cabinet dentaire, situé au -1 du bâtiment Cité, est à votre disposition tous les mercredis de 14h00 à 17h30 et uniquement sur rendez-vous.

Numéro de téléphone du secrétariat du cabinet dentaire: **(0) 26 44 17 60** (cabinet externe)

### Dossier médical

La Fondation est obligée de tenir un dossier médical et un dossier de soins pour chaque résident. Vous êtes tenus de renseigner vos antécédents médicaux ainsi que toute information pertinente en lien avec votre état de santé.

### Gestion des médicaments/traitement

Les médicaments peuvent être gérés, préparés et administrés par nos soins moyennant un forfait journalier pour les résidents non reconnus dépendants par l'Assurance Dépendance.

Pour des raisons de responsabilité, la gestion ne peut pas être partagée entre famille/ proches et le personnel de la Fondation.

Les médicaments sont reconditionnés par le centre de blistérisation national.

### Pharmacie

La livraison des médicaments à la Fondation est possible, nous collaborons étroitement avec une pharmacie.

Pour profiter de ce service, il suffit de remettre l'ordonnance médicale à l'infirmier(ère) du service.

Vous avez le libre choix de pharmacie, mais lorsque vous choisissez un autre prestataire, nous ne pouvons plus intervenir pour la gestion de vos médicaments.



### Analyses médicales

Les prises de sang et les prélèvements sont proposés à la Fondation J.P. Pescatore par le personnel infirmier sur ordonnance médicale et sont effectuées du lundi au vendredi.

Pour profiter de ce service, il suffit de remettre l'ordonnance médicale au personnel infirmier, le prélèvement est alors planifié dans les meilleurs délais.

### Soins de base

Les soins de base sont fournis par notre personnel de soins.

Sont inclus dans le prix de pension les soins de 0-90 minutes par semaine calculés sur base des définitions de l'Assurance Dépendance.

Un forfait journalier est dû pour les soins dépassant les 90 minutes par semaine s'il n'y a pas de plan de prise en charge en vigueur par l'Assurance Dépendance.

Une équipe multidisciplinaire preste les actes dans le cadre de l'Assurance Dépendance. Nous vous demandons de ne pas lancer une demande pour obtenir des aides (soins ou matériel technique) de la part de l'Assurance Dépendance ni une réévaluation.

Toute aide technique mobile (Chaise roulante, déambulateur, canne, aides optiques...) dont vous disposez du Service Moyens Accessoires (SMA) est à ramener dès que vous emménagez dans la Fondation Pescatore.

### Kinésithérapeute

Un cabinet de kinésithérapie travaille en sous-traitance pour la Fondation sur ordonnance médicale.

Vous pouvez remettre votre ordonnance médicale au personnel infirmier.

Pour toute question de facturation veuillez contacter le cabinet au numéro de téléphone : **(0) 22 12 30** (cabinet externe).

### Pédicure

Un salon de pédicure médicale, situé au -1 du bâtiment Cité, est à votre disposition du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous. Les paiements sont imputés de façon directe sur la facture mensuelle de la Fondation J.P. Pescatore.

Numéro de téléphone: **7682**

### Service « Ënnerwee »

Le service « Ënnerwee » vous propose de vous accompagner et de vous conduire sur rendez-vous préalable avec les véhicules de la Fondation lors de vos sorties.

Les secrétaires du département soins sont joignables aux numéros suivants :

- **7750** et **7760**



## Divers

### Heures de visites

Votre famille peut vous rendre visite à tout moment. Par contre les visiteurs sont priés de respecter le silence de la nuit à partir de 21.00 heures.

Quand votre porte d'entrée est marquée d'une étiquette « en chambre » ou « en isolement » tout visiteur doit obligatoirement s'adresser au personnel soignant pour recevoir les instructions de protection y relatives.

### Absences

Si vous vous absentez de l'établissement pour une durée prolongée ou pendant un repas, par exemple en cas de vacances ou d'hospitalisation, ayez l'obligeance d'en avertir le/la responsable de service ou la réception.

A partir d'une absence ininterrompue de 3 jours au moins, une réduction sur le prix de pension vous est accordée à partir du deuxième jour d'absence.

### Armes

Le droit de détention d'arme de sorte « arme à feu, arme blanche », même de collection, est strictement interdit dans l'enceinte de la Fondation J.-P. Pescatore.

### Pourboires

Tous les salariés travaillant à la Fondation J.P. Pescatore profitent d'un contrat collectif au niveau national, avec un salaire bien adapté à leurs tâches. Nous vous recommandons de ne pas rémunérer supplémentairement les services avec des pourboires.

### Délégation des résidents

Si vous avez des propositions ou des réclamations à soumettre, vous pouvez déposer celles-ci auprès de la délégation des résidents qui se tient à votre disposition. Les dates des consultations sont renseignées mensuellement dans le calendrier culturel. Vous pouvez également leur déposer un courrier dans leur boîte à suggestions installée dans le Hall de l'Administration.

### Parking visiteurs

Nous tenons à vous informer que le parking de la Fondation est strictement réservé aux personnes visitant des résidents de la Fondation J.P. Pescatore.

La durée de parking est strictement limitée à la durée de la visite. Les visiteurs ont à respecter les instructions des réceptionnistes à la barrière. Toute voiture placée dans une interdiction de stationnement sera immobilisée par le service technique de la Fondation Pescatore.

Ne peut être garanti à tout visiteur un emplacement sur notre terrain, une fois le parking complet, ils doivent fréquenter les parkings sur la place publique.

### Parking privé

Une place de parking privé intérieur ou extérieur, peut être louée, selon disponibilité contre rémunération par les résidents de la Fondation J.P. Pescatore. Veuillez contacter la Responsable des admissions pour demander les disponibilités actuelles.

## Divertissements



La Fondation s'empresse de vous divertir au mieux en organisant toutes sortes de manifestations à titre gratuit ou contre participation aux frais.

Une salle de Fitness est à votre disposition au 2e étage de l'ancien bâtiment. Un parcours de fitness « plein air » est à votre disposition dans notre Parc.

Toutes les manifestations et activités sont affichées au tableau à l'entrée principale et vous sont communiquées par circulaire.





## Facturation et assurances

### Paiement des factures

La Fondation Pescatore procédera à l'encaissement de ses factures, établies mensuellement, par domiciliation bancaire.

En signant le mandat de domiciliation SEPA (conjointement avec la convention d'hébergement), vous autorisez la Fondation Pescatore à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

Un cautionnement est à régler par virement bancaire sur un de nos comptes bancaires avant l'entrée à la Fondation. Il sera remboursé après l'état des lieux, sans intérêts, après la libération de la chambre.

Les comptes bancaires de la Fondation Pescatore :

- BCEE : LU70 0019 1100 6333 8000 (BIC : BCEELULL)
- BGLL : LU31 0030 0968 6088 0000 (BIC : BGLLLULL)

Toutes consommations interne à la cafétéria, shop, restaurant visiteur, salon de coiffure, ne peuvent être payées que par cartes bancaires, ou bien imputées directement sur votre facture mensuelle. A part ces consommations, d'autres prestations de service et articles sont à charge des résidents, à savoir :

indice 944,43	Unité	Tarif au 01.09.2023
<b>Services et locations</b>		
Service Ęnnerwee Accompagnement < 1 heure	fft	24,81 € *
Service Ęnnerwee Accompagnement > 1 heure < 2 heures	fft	43,42 € *
Service Ęnnerwee Accompagnement > 2 heures < 4 heures	fft	86,84 € *
Service en chambre 1 personne (midi et soir)	jour	12,90 € *
Service en chambre 1 personne (midi ou soir)	jour	9,18 € *
Service en chambre 2 personnes (midi et soir)	jour	19,19 € *
Service en chambre 2 personnes (midi ou soir)	jour	11,66 € *
Aide aux actes essentiels de la vie	jour	13,03 € *
Distribution de médicaments	jour	6,03 € *
Réduction absence / hospitalisation	jour	- 6,00 €
Impulsion téléphonique	pce	0,15 €
Buchholz Formule 1	mois	107,49 €
Buchholz Formule 2	mois	169,71 €
Remise en peinture chambre	m <sup>2</sup>	24,37 € *
Remise en peinture chambre (retaches)	fft	169,71 €
Entretien supplémentaire chambre	15 min.	9,37 € *
Mise à disposition service technique	15 min.	9,37 € *
Entretien rideaux et autres	heure	37,47 € *
Entretien du linge (buanderie)	fft	23,78 € *
Gérance courrier	mois	33,30 € *
Déblayement matériel électrique	kg	2,36 €



indice 944,43	Unité	Tarif au 01.09.2023
Déblayement - autres	m <sup>3</sup>	46,76 €
Déblayement complet chambre	fft	500,00 €
Excursion - participation résident	fft	40,00 €
Excursion - participation visiteur externe	fft	70,00 €
Location place de stationnement - Intérieur	mois	300,00 €
Location place de stationnement - Extérieur	mois	150,00 €
Garde meubles	mois	61,00 €
Intervention pompiers	fft	750,00 €

Articles		
Médaille de SOS	pce	400,00 €
Bracelet médaille	pce	10,00 €
Clé armoires chambre	pce	20,00 €
Clé coffre-fort	pce	50,00 €
Carte magnétique chambre	pce	25,00 €
Ampoule halogène 12V	pce	3,45 €
Ampoule halogène 230V	pce	4,35 €
Ampoule LED 230V	pce	10,60 €
Piles	pce	variable
Douchette anti-tous germes	pce	70,00 €

\* tarif indexé à l'évolution du coût de la vie

## Assurances

La Fondation J.P. Pescatore a contracté une assurance incendie en faveur de ses résidents. Le mobilier des habitants est assuré jusqu'à occurrence d'environ 18.000 € par chambre. La garantie ne s'étend pas sur les dégâts aux appareils électriques.

Si toutefois vous déteniez des objets précieux tels que bijoux, tableaux, meubles de valeur, etc. il est recommandé d'assurer ces objets à part auprès d'une compagnie d'assurance de votre choix contre les risques d'incendie, voir contre le vol.

Dans ce cas, n'oubliez pas d'aviser votre assureur personnel qu'une somme de 18.000 € est déjà couverte et que vous n'assurez plus que le supplément.

La Fondation J.P. Pescatore n'a pas souscrit d'assurance vol pour les articles personnels des résidents. La Fondation J.P. Pescatore décline toute responsabilité en cas de vol.

Il est fortement recommandé de garder son assurance Responsabilité civile, surtout si vous êtes en fauteuil roulant.



## Carte « Petit déjeuner »

### PETIT DÉJEUNER STANDARD

- 1 petit pain blanc ou gris 
- 2 tranches de pain blanc ou gris 
- 2 beurres 
- 2 confitures
- 2 compléments au choix

### LES COMPLÉMENTS

#### Fruits de la saison

- Pomme
- Banane
- Orange

#### Les fromages

- Fromage à tartiner nature
- Fromage à tartiner au jambon
- Kachkéis 
- Fromage blanc nature 
- Port Salut
- Baby-Bel
- Caprice des dieux
- 2 tr. de fromage Gouda + Emmental

#### Le jambon

- 2 tranches de jambon cru ou jambon cuit

#### Oeuf

- Oeuf à la coque (1 pièce)

#### Les Pains

- Tranches de pain gris ou blanc
- Petit pain gris ou blanc
- Biscottes blanc ou au blé complet
- Madeleines

#### Céréales

- Cornflakes

#### Yaourts

- Yaourt nature 
- Yaourt aux fruits 
- Yaourt protéiné

#### Portions à tartiner

- Pâté Zwan
- Nutella
- Miel « Fairtrade » 
- Confiture
- Confiture diabétique

#### Boissons

- Thé
- Café
- Cacao
- Jus d'orange

#### Divers

- Beurre 
- Becel
- Sucre
- Natreen



## Carte « Déjeuner »

### SERVICE DE MIDI

#### Les entrées

- Le potage du jour
- Entrée du jour

#### Les plats

- Plat du jour n°1 ou n°2
- Pavé de Bœuf Maître d'Hôtel  
(Gratin de Pommes de Terre / Haricots verts)
- Plat végétarien de la semaine
- Suggestion de pâtes de la semaine
- Omelette / Pommes frites / Riz ou Pommes frites / Salade verte
- Jambon cru / Pommes frites / Salade
- Jambon cuit / Pommes frites / Salade
- Jambon panaché / Pommes frites / Salade
- Jambon fumé / Rösti / Salade
- Soupe au riz / Nouille

#### Accompagnement sur demande

- Salade verte

#### Les desserts

- Dessert du jour
- Fruit de saison : Pomme ; Banane ; Orange ; Poire
- Madeleines
- Dessert diabétique
- Dessert allégés (diététiques)
- Compote de pomme / Mousse au chocolat
- Crème aux fruits / Mousse à la vanille
- Yaourt protéiné

## Carte « Dîners »

### DÎNER DU JOUR

#### Les viandes et poissons

- Jambon cru / cuit / panaché
- Saumon fumé
- Saucisse du pays
- Viande sans sel

steffen  
traiteur

steffen  
traiteur

#### Les fromages

- Fromage assorti en tranches
- Fromage Caprice des Dieux
- Baby-Bel
- Port Salut
- Kachkéis 
- Fromage blanc nature 
- Fromage à tartiner au jambon
- Fromage sans sel

#### Les desserts

- Yaourt nature 
- Yaourt aux fruits 
- Tiramisu
- Flan caramel
- Mousse au chocolat
- Crème à la vanille
- Gervais panaché
- Compote de pommes
- Madeleines

#### Desserts allégés

- Compote de pommes
- Crème aux fruits
- Mousse au chocolat
- Mousse à la vanille
- Yaourt protéiné



## Annexes

### Divers

- Assiette aux crudités variées
- Salade verte
- Salade jambon-fromage
- Potage du jour
- Soupe - au riz / - aux nouilles
- 1 ou 2 œufs à la coque
- 1 ou 2 œufs durs
- Confiture
- Confiture diabétique

### Fruits de saison

- Pomme, Banane, Orange, Poire

## Carte restaurant visiteurs

### Les entrées

Tous les plats sont accompagnés aux choix soit par le potage du jour soit par la crudité du jour.

Le plat du jour

Prix jours ouvrables/prix dimanche et jours fériés

- Choix entre plat du jour n° 1 et n° 2 ..... 19 € / 29 €

### Les viandes

- Bouchée à la reine, riz ou pommes frites, salade ..... 19 € / 29 €
- Mignon de veau aux poivres ..... 29 € / 34 €
- Pavé de bœuf beurre maître d'hôtel ..... 29 € / 34 €
- Jambon cru, pommes frites, salade  ..... 19 € / 29 €
- Jambon cuit, pommes frites, salade ..... 19 € / 29 €
- Panaché de jambon, pommes frites, salade ..... 19 € / 29 €

### Les poissons

- Dos de cabillaud poêlé sauce safranée pommes de terre persillées, brocolis .... 19 € / 29 €
- Filet de lotte sur lit de poireaux riz pilaf ..... 29€ / 34 €
- Saumon fumé pommes roesti, salade ..... 19 € / 29 €

### Les plats végétariens

- Assiette de crudités ..... 16 € / 20 €
- Menu végétarien de la semaine ..... 19 € / 20 €
- Omelette nature - Pommes nature ou Frites - Salade ..... 19 € / 29 €

### Les suggestions

- Menu festif ..... 38 €
- Menu du mois ..... selon Menu  
supplément dimanche et jours fériés ..... 4 €
- Suggestion pâtes de la semaine ..... 19 € / 29 €



## Les desserts

- Dessert du jour
- 2 boules de glace, parfum au choix : Vanille / Mocca / Fraise
- Flan caramel
- Assiette de fruits frais



*(Les desserts sont inclus dans les prix des menus)*

## Suppléments

- Salade mixte ..... 3 €  
Suppléments résidents pour :
- Filet de lotte ..... 5 €
- Pavé de bœuf / Mignon de veau ..... 5 €
- Supplément menu festif ..... 12 €
- Spaghetti Bolognaise ..... 19 € / 29 €
- Repas en chambre visiteur (+ supplément service) / férié ..... 10 € / 15 €
- Repas en chambre supplément matin ..... 10 €

## MENU FESTIF

### Entrées

- Potage du jour  
*ou*
- Salade végétarienne ou Tomates mozzarella  
*ou*
- Scampis poêlés à l'ail, riz ou Salade de scampis

### Viandes

- Mignon de veau aux morilles ou Pavé de bœuf beurre Maître d'hôtel Gratin dauphinois, fagots de haricots

### Poisson

- Filet de lotte sur lit de poireaux Sauce au vin blanc, riz pilaf

### Desserts

- La fameuse tranche de cassata
  - Glace trois parfums ou Tartelette aux fruits
- ou*



- Gâteau anniversaire  
*(à commander 4 jours en avance)*



**Prix de 36 € / Pers.**



### Stock de vêtements à prévoir lors de votre emménagement

La liste suivante reprend les quantités minimales requises de vêtements et de produits divers à prévoir lors de votre séjour à la Fondation J.P. Pescatore.

	Femme	Homme
Sous-vêtement slip/caleçon	20-25	20-25
Débardeur / maillot de corps	15-20	15-20
Soutien-gorge	5	
Collant	15	
Chaussette	15 paires	15 paires
Pullover / blouse / chemise	10	10
T-shirt / blouse / chemises été	10	10
Pantalon	10	10
Robe	10	
Jupe	10	
Ceinture / Bretelles	2-3	2-3
Veste		3-5
Chemise de nuit / pyjama	10	10
Peignoir	1	1
Pantoufles lavables	1-2	1-2
Veste d'été	2	2
Veste d'hiver ou manteau	2	2
Chapeau / écharpe / gants	1	1
Chaussures d'été/Chaussures d'hiver	2 paires	2 paires
Oreiller 60 x 60 cm	1	1
Couette 140 x 200 cm	1	1
Valise (en vue d'une éventuelle hospitalisation)	1	1

La quantité et le type de vêtements doivent être adaptés à l'état de santé de la personne.

### Soins quotidiens

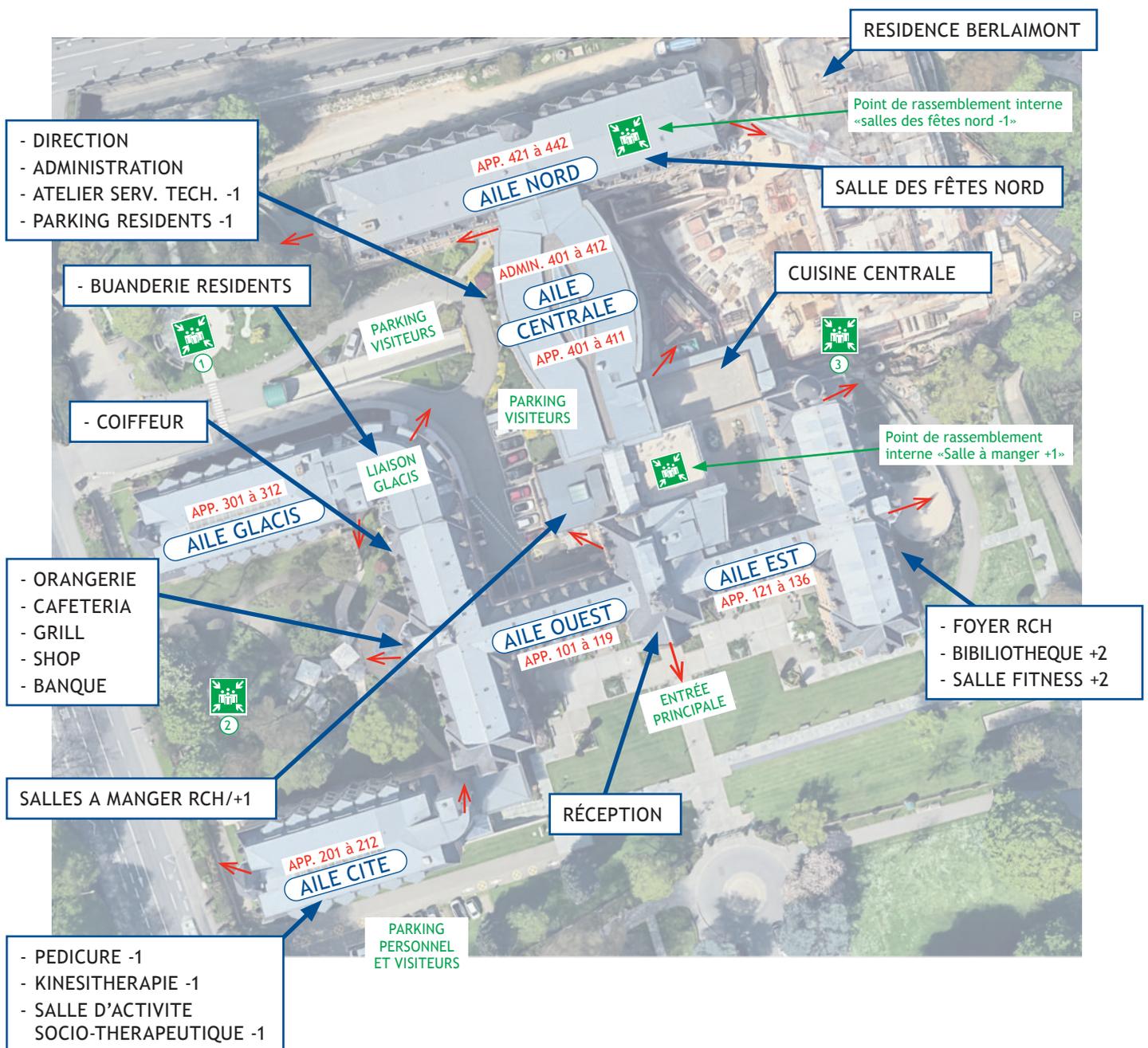
Pour vos soins quotidiens pensez à apporter (et à remplacer régulièrement) selon vos besoins:

- Soins des cheveux : Shampoing, peigne, brosse, sèche-cheveux, bigoudis...
- Soins du visage : Rasoir électrique, gilettes, savon, after-shave, maquillage et démaquillant, crème, pads de ouate
- Soins du corps : Savon, set de manucure/pédicure, pince à épiler, déodorant/ parfum, bodylotion, vernis à ongles et dissolvant
- Mouchoirs
- Brosse à dents, dentifrice, gobelet à dentier, crème adhésive, comprimés nettoyants
- Coton-tige ou similaire



## Plan de situation

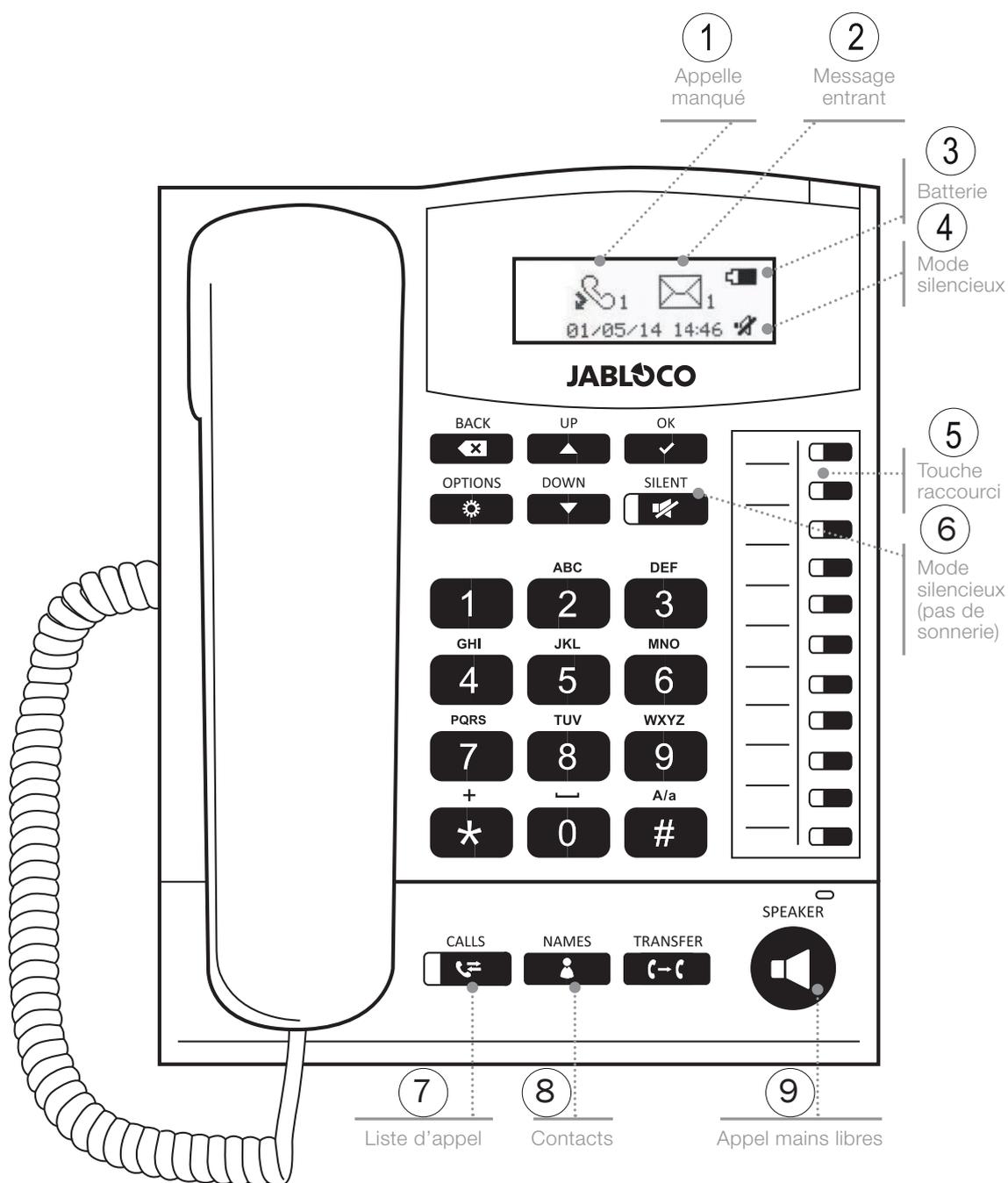
INDICATION DES SORTIES DE SECOURS = ↗





## Explications téléphone de table JABLOCOM

En cas de besoin du « code PUK », veuillez-vous adresser à la réception





Si le téléphone est complètement éteint (écran sans aucune information), appuyez sur la touche **OK** pendant 5 secondes jusqu'à ce que la demande du code PIN apparaisse.

Si la carte SIM est valide mais protégée par un code PIN (numéro d'identification personnel), l'écran affiche **Code PIN**.

Saisissez le code **2324** et appuyez sur **OK**.



### APPELS MAINS LIBRES ⑨

Composez le numéro (ne pas prendre le combiné), appuyez sur (📞) et attendez que la personne au bout du fil réponde.

Si vous avez un appel en cours sur le combiné, appuyez sur la touche (📞) et le téléphone va passer en mains libres. Mettez le combiné sur son support. Si vous souhaitez passer l'appel au combiné, décrochez à nouveau ce dernier. Terminez l'appel mains libres en appuyant sur (📞) ou sur (📞).



### VOLUME DES APPELS ET DE SONNERIE

Utilisez les boutons (▲) et (▼) pendant l'appel pour augmenter ou diminuer le volume des appels. Lorsque vous n'êtes pas appelé, ces boutons changent le volume de la sonnerie.



### MUET ⑥

Parfois, vous avez besoin de prendre des informations en direct sans que votre appelant ne vous entende. Dans ce cas, coupez le microphone du téléphone en appuyant sur la touche (🔇) et commencez une conversation privée. Appuyez sur la touche (🔇) à nouveau et continuez la conversation téléphonique normale.



La lumière LED clignote (🔇) lorsque la conversation privée est active.



### GESTION DES CONTACTS ⑧

#### Ajouter un contact dans le téléphone

Appuyez sur la touche (👤) > **NOUVEAU CONTACT...** Entrez les coordonnées. Vous enregistrerez les changements en appuyant sur la touche (✓). Le téléphone confirmera par „Contact enregistré“.



Lorsque le contact est enregistré, appuyez et maintenez sur une Touche de raccourci pour l'assigner au contact. Vous pouvez également choisir d'enregistrer un contact dans la liste des appels ou d'un message texte en appuyant sur (🌟).

Pour écrire le signe +, appuyez deux fois sur (✳).



### TOUCHE DE RACCOURCI ⑤

Il y a toujours des contacts que vous appelez régulièrement - famille, amis ou collègues. Affectez-les à 11 touches de raccourci d'appel rapide, que ce soit dans le téléphone.

#### Enregistrement en appuyant sur Touche de raccourci

Composez le numéro de téléphone et appuyez sur (☐) vide pendant 3 secondes. Ou appuyez sur vide pendant (☐) 3 secondes, puis sélectionnez le numéro de téléphone requis dans la liste de contacts et confirmez en appuyant sur la touche (✓).



Si vous appuyez sur la Touche de raccourci pendant 3 secondes, vous pouvez voir le contact enregistré. Maintenez plus longtemps et confirmez avec (✓) pour supprimer le contact de la Touche de raccourci. Si la Touche de raccourci est vide le répertoire s'ouvrira.



## Explications téléphone mobile DORO



### Allumer et éteindre le téléphone

Si la carte SIM est valide mais protégée par un code PIN (numéro d'identification personnel), l'écran affiche Code PIN. Saisissez le code **2324** et appuyez sur OK



## Rajouter un contact

Appuyez sur la touche gauche (1)  pour accéder au **Menu** du téléphone ou sur la touche (2)  **Nom** pour accéder aux contacts enregistrés dans le répertoire.

Appuyez sur **Menu**    **Répertoire**    **-Nouv. entrée-**    **Ajouter.**

Appuyez sur **Menu**, allez jusqu'à **Répertoire** et appuyez sur **OK**.  
Sélectionnez **-Nouv. entrée-** et appuyez sur **Ajouter**.

## Passer un appel

Entrez le numéro de téléphone avec l'indicatif. Effacez avec **Effacer**.

Appuyez sur la touche (3)  pour passer un appel.

Appuyez sur **Annul.** pour annuler l'appel.

Appuyez sur la touche (4)  pour mettre fin à l'appel.

**Astuce** : Pour des appels internationaux, insérez toujours le signe + avant le code du pays pour obtenir un résultat optimal. Appuyez deux fois sur  pour insérer le préfixe international +.

## Recevoir un appel

Appuyez sur la touche (3)  pour répondre, ou appuyez sur **Silence** pour désactiver la sonnerie et ensuite sur **Rejeter** pour rejeter l'appel (signal d'occupation).

Vous pouvez également appuyer sur la touche (4)  pour rejeter l'appel directement.

Appuyez sur  pour mettre fin à l'appel.



## Annexes

### Télévision

1		TF1 HD	37		DUDELANGE INFO TV	73		DISNEY CHANNEL
2		FRANCE 2 HD	38		TELEVISION STEESEL HD	74		SPORT 1
3		FRANCE 3 HD	39		APART TV HD	75		EUROSPORT 1 DE
4		FRANCE 4	40		CHAMBER TV HD	76		COMEDY CENTRAL
5		FRANCE 5 HD	41		DAS ERSTE HD	77		DELUXE MUSIC
6		M6 HD	42		ZDF HD	78		TAGESSCHAU 24 HD
7		ARTE (F) HD	43		SWR RP HD	79		ONE HD
8		VIA MOSELLE	44		RTL HD	80		ZDF INFO HD
9		W9 HD	45		3 SAT HD	81		ZDF NEO HD
10		TMC HD	46		ARTE (D) HD	82		SR FERNSEHEN HD
11		LA UNE	47		PRO 7 HD	83		SWR BW HD
12		TIPIK	48		SAT 1 HD	84		BIBEL TV HD
13		LA TROIS	49		VOX HD	85		RAI 1 HD
14		RTL TVI HD	50		PHOENIX HD	86		RAI 2 HD
15		CLUB RTL HD	51		N-TV HD	87		RAI 3 HD
16		PLUG RTL	52		WELT HD	88		RAI NEWS 24
17		RTL 9 HD	53		SERVUS TV HD	89		RAI STORIA
18		TV BREIZH HD	54		ARD-ALPHA	90		RAI SCUOLA
19		HISTOIRE HD	55		BR FERNSEHEN SUD HD	91		MEDIASET ITALIA
20		USHUAIA TV HD	56		HR FERNSEHEN HD	92		RTPI
21		TV5 MONDE EUROPE	57		MDR S-ANHALT HD	93		TVI INTERNACIONAL
22		LCI HD	58		NDR FS NDS HD	94		TVE INTERNACIONAL
23		FRANCE INFO	59		WDR HD KÖLN	95		TVE 24H
24		FRANCE 24 HD (F)	60		RBB BERLIN HD	96		RTL 4 HD
25		TV LUX HD	61		RADIO BREMEN TV HD	97		RTL 5 HD
26	 	LUXE TV	62		KABEL 1 HD	98		RTL 7 HD
27		TELELETZ HD	63		RTL 2 HD	99		RTL 8 HD
28		RTL ZWEE	64		RTL NITRO HD	100		MTV EUROPE
29		LETZEBUERGER KANAL HD	65		SAT 1 GOLD HD	101		CNN INT.
30		ELTRONA INFO TV HD	66		TELE 5 HD	102		CNBC EUROPE
31		ELDORADIO TV HD	67		SIXX HD	103		BBC WORLD NEWS EUROPE HD
32		ESCH TV	68		PRO 7 MAXX HD	104		DW (English) HD
33		MAMER INFO TV	69		DMAX	105		FRANCE 24 HD (English)
34		HESPER INFO TV HD	70		RTL PLUS	106		EURONEWS English HD
35		MERSCH INFO TV HD	71		SUPER RTL HD			
36		PETANGE INFO TV	72		KIKA HD			





## Radio

  RTL	  MUSIQ 3	 ROCK ANTENNE
  EUROPE 1	  CLASSIC 21	 SR 1
  FRANCE INTER	 RTL RADIO LETZ	 SR 2
  NRJ	 ELDORADIO	 SR 3
  SKYROCK	 RADIO 100.7	 WDR 2
  FUN RADIO	 RADIO ARA	 WDR 4
  VIRGIN RADIO	 L' ESSENTIEL RADIO	 KLASSIK RADIO
  NOSTALGIE	 RADIO HOREB	 BAYERN 1
  RADIO FG	 SWR 1 RP	 BAYERN 3
  FRANCE INFO	 SWR 2	 SRF MUSIKWELLE
  LA PREMIERE	 SWR 3	 DLF
  VIVACITE	 SWR 4 RP	 RADIO LATINA
  FRANCE CULTURE	 RTL RADIO	 RDPI RADIO
  FRANCE MUSIQUE	 RPR 1	 BBC ENGLISH
  RADIO CLASSIQUE	 1 LIVE DIGGI	



**Fondation J.-P. Pescatore**

13, avenue J.-P. Pescatore  
L-2324 Luxembourg  
Tél. (+352) 4772-1  
Fax (+352) 4772-202

[www.fondation.lu](http://www.fondation.lu)  
[administration@fondation.lu](mailto:administration@fondation.lu)

Arrêts de bus :  
Fondation Pescatore  
Avenue des Bains



**FONDATION  
JEAN-PIERRE PESCATORE**